

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15719**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur développeur des systèmes d'informations

Nouvel intitulé : Concepteur développeur des systèmes d'informations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI)	Président de l'ACFCI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur développeur des systèmes d'information est chargé de concevoir, réaliser et maintenir des solutions novatrices notamment dans des domaines en perpétuelle évolution comme la téléphonie mobile, l'informatique nomade...

Il met son expertise (Applications, systèmes, réseaux, télécoms) au service du développement, du déploiement et de la sécurisation de solutions et d'applications informatiques, pour le compte de son entreprise ou d'une entreprise cliente.

Les fonctions exercées par ce professionnel sont les suivantes :

- A- Analyse et Conception d'applications informatiques mobiles sécurisées
- B- Développement et déploiement dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles, à haute disponibilité
- C- Formation et Assistance clients / utilisateurs
- D- Optimisation et maintien de la performance des solutions développées et déployées.

Ses activités sont centrées autour de :

- La veille technologique, concurrentielle et réglementaire (Tendances, innovation, normes et standards,...)
- L'analyse des besoins du client et de l'utilisateur
- L'Elaboration du cahier des charges et la planification du projet
- La conception et la modélisation de solution(s), en autonomie ou en équipe projet
- La formalisation et la présentation de proposition(s) ou d'un avant projet d'application informatique
- Le développement d'applications informatiques mobiles, en autonomie ou en équipe projet
- L'élaboration de la documentation technique / guides utilisateur
- La formation client / utilisateur
- L'assistance client / utilisateur
- La définition et le paramétrage d'indicateurs de performance
- L'analyse de la performance des solutions développées
- Le traitement des éventuelles failles sécuritaires des applications mobiles développées
- La proposition et/ou mise en place d'actions d'optimisation de la performance

Les capacités attestées sont :

- Mettre en place des méthodes et outils permettant de maintenir son niveau d'informations et de connaissances liées à son activité
- Réaliser un état des lieux de l'existant (système d'information, business process engineering,...) chez le client
- Rechercher des informations ciblées, permettant la compréhension du besoin client/utilisateur Mener une analyse du besoin client /utilisateur, en choisissant la méthode la plus adaptée au projet à développer
- Produire des écrits professionnels (comptes rendus, notes techniques, présentations)
- Rédiger un rapport d'analyse du besoin client (note de cadrage)
- Organiser et animer des réunions de travail
- Rédiger des synthèses et comptes rendus de réunions
- Utiliser les plateformes dédiées au développement :
- Rédiger des spécifications techniques
- Rédiger des spécifications fonctionnelles
- Choisir l'architecture technique et fonctionnelle la plus adaptée au projet
- Planifier un projet, en établir le plan de charge et en estimer les coûts
- Négocier les moyens à attribuer au projet, si nécessaire
- Structurer une offre commerciale et la présenter au client
- Identifier les caractéristiques techniques et détaillées de la solution à développer
- Modéliser la solution en utilisant une méthode et des outils adaptés
- Présenter les aspects et les caractéristiques ergonomiques de la solution

- Structurer et rédiger une proposition viable
- Elaborer les supports de présentation nécessaires
- Présenter, « vendre » le projet au client et argumenter ses choix
- Utiliser les composants et les différents langages de programmation, nécessaires au développement d'applications en environnement mobile
- Utiliser les techniques d'optimisation et de sécurisation de code
- Concevoir, modifier et interroger par requêtes, une base de données
- Mettre en place les liaisons entre l'application mobile et les serveurs
- Développer l'interface utilisateur de l'application (ergonomie) et implémenter les aides contextuelles, dans un style et avec des outils et techniques adaptés
- Sécuriser les échanges et l'accès aux données
- Mettre en place des procédures de tests : unitaires / ou de « non régression » / d'intégration
- Intégrer tous les composants développés
- Construire une base de connaissances permettant de suivre le cycle de vie de la solution mobile (capitalisation).
- Modifier l'infrastructure système et réseau existante, et adapter sa sécurisation
- Prévoir des procédures de déploiement
- Réaliser le recettage du projet et le faire valider (cahier de recette)
- Procéder au déploiement global sur l'environnement de production (installation)
- Structurer et rédiger un guide didactique d'utilisation en français et en langue(s) étrangère(s)
- Concevoir des tutoriels facilitant l'auto appropriation des fonctionnalités des interfaces communicantes mobiles
- Concevoir et/ou animer des sessions de formation pour accompagner la prise en main de la solution par les utilisateurs. Concevoir un document technique permettant de réaliser le transfert de compétences
- Réaliser le transfert de compétences auprès du « support client » en s'appuyant sur la base de connaissances conçue lors de la phase de développement
- Sélectionner et Paramétrer des indicateurs de performances
- Réaliser un audit de performances
- Rédiger un rapport et émettre des préconisations
- Alimenter une base de connaissances interne à l'entreprise (capitalisation)
- Proposer des mesures correctrices pour les erreurs (débugage) ou les failles de sécurité identifiées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut travailler pour une société de services et d'ingénierie informatique (SSI), des sociétés d'édition de logiciels ou directement avec des prestataires de services. Ses fonctions sont variables selon les postes. Une grande polyvalence sera exigée dans les petites structures tandis que ses attributions seront davantage spécialisées dans des services plus importants. De nombreux professionnels exercent en tant que détachés et investissent pour quelques semaines, puis, voire années, les locaux de leur entreprise cliente.

- Responsable concepteur - Développeur d'applications
- Concepteur d'architectures et d'applications informatiques mobiles
- Responsable Développement
- Développeur d'applications informatiques mobiles

Après progression :

- Chef de projet applications mobiles
- Architecte d'applications mobiles
- Expert mobilité
- Ingénieur des réseaux mobiles

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1805 : Études et développement informatique

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conditions d'obtention de la certification :

Pour obtenir la totalité du titre, le candidat doit se voir valider par le jury de certification qui est souverain, l'ensemble des composantes de la certification :

- A - Analyse & conception d'applications informatiques (mobiles) sécurisées
- B - Développement et déploiement de solutions informatiques, dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles, à haute disponibilité
- C - Formation et Assistance clients / utilisateurs
- D - Optimisation et maintien de la performance des solutions déployées

Le dispositif de Certification repose sur un ensemble d'épreuves et de situations professionnelles, évaluées par des intervenants / professionnels en activité et par un jury de personnalités qualifiées du monde économique (jury de professionnels).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de 4 personnes au minimum : § 1 Président (personnalité qualifiée du monde économique) § 1 Représentant des employeurs § 1 Représentant des salariés § 1 Représentant de la CCI concernée
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Concepteur développeur des systèmes d'information avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.cci.fr

CCI.FR

Lieu(x) de certification :

CCI du Grand Hainaut

3-5, avenue Sénateur Girard

BP 578

59308 Valenciennes Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CCI de Caen (AIFCC)
- CCI de Colmar
- CCI Marseille-Provence
- CCI de Mayenne
- CCI du Morbihan

Historique de la certification :

Certification précédente : Concepteur développeur des systèmes d'informations

Certification suivante : Concepteur développeur des systèmes d'informations